

Révision du SCoT de la CC Bugey Sud

Quels objectifs pour le Bugey ?

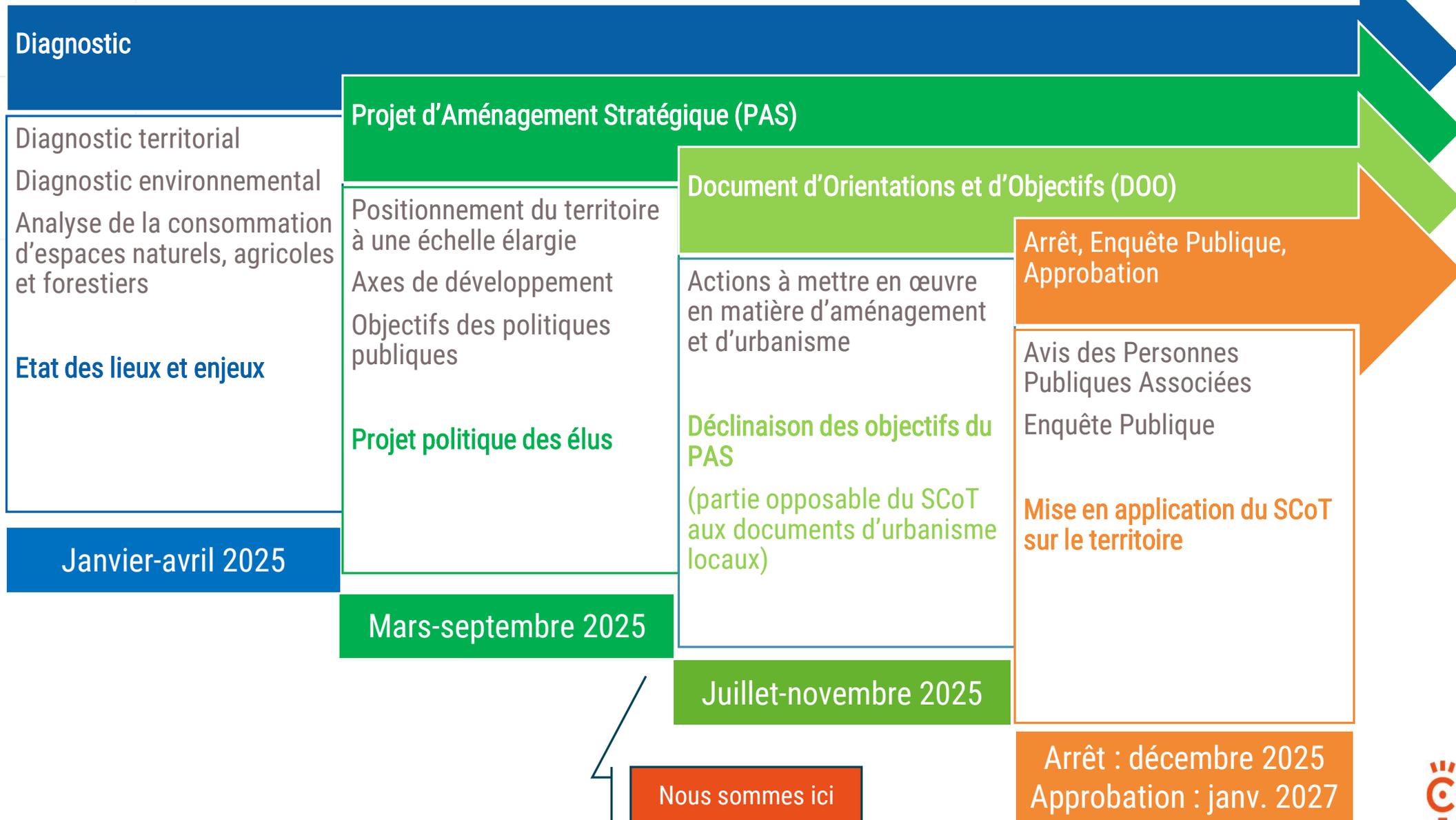
Préfiguration du PAS



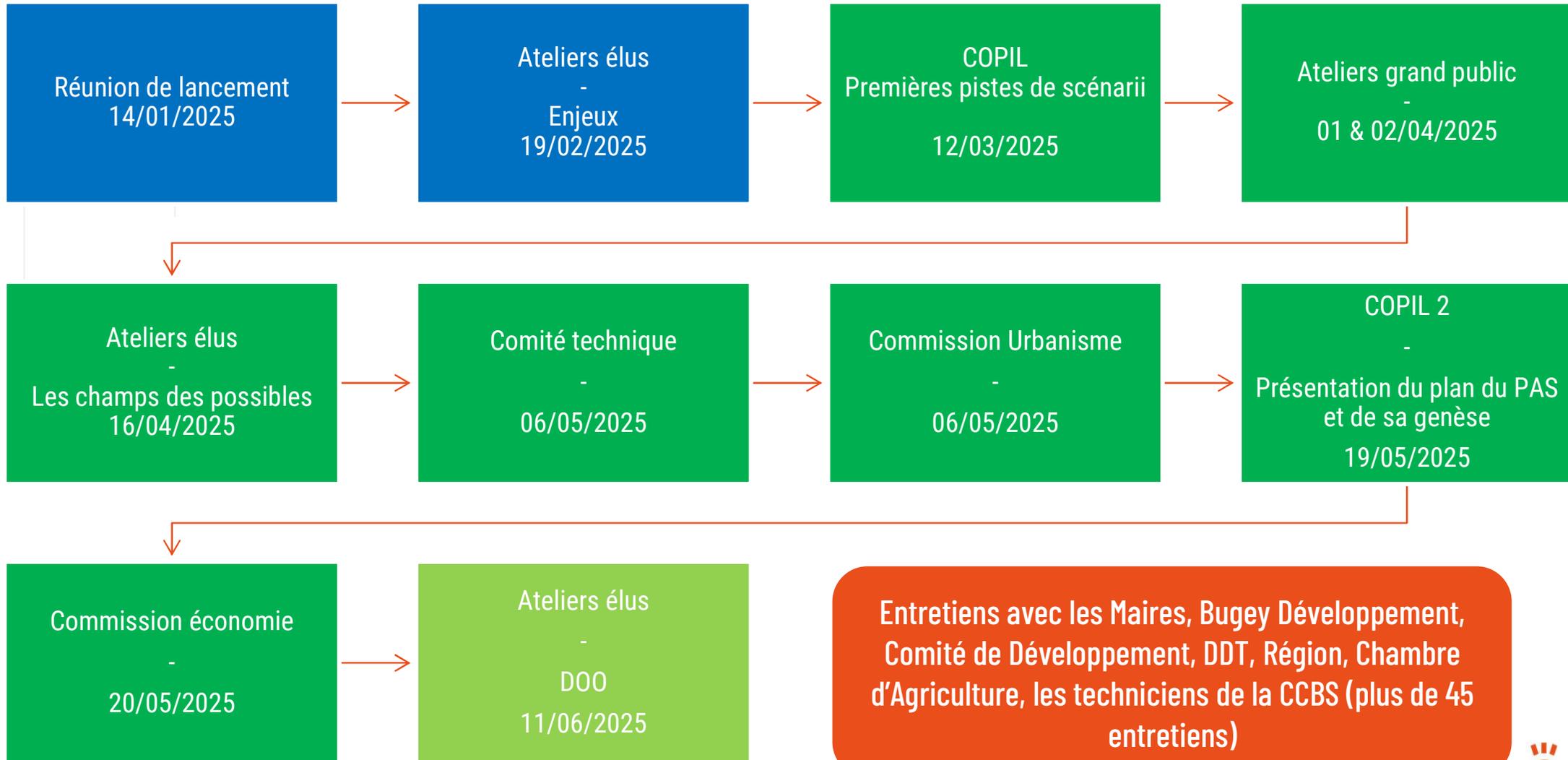
11 juin 2025 – Réunion avec les Personnes Publiques Associées et Consultées et
atelier élus



Où sommes-nous ?



Synthèse de la concertation politique, technique et citoyenne réalisée



Synthèse des enjeux

Le territoire a besoin d'affirmer sa **résidentialité** pour conforter son bassin d'emploi.

Son développement économique passera par la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'amélioration du cadre de vie des populations :

- **RENDRE DES SERVICES AUX POPULATIONS PAR DES AMENITES (ATOUTS) LOCALES DE QUALITE** (logements, mobilités, équipements & services, ressources naturelles et primaires, accès à la nature, culture, traditions, ...)

Eviter d'entendre le discours :

« On vient ici parce que c'est moins cher »



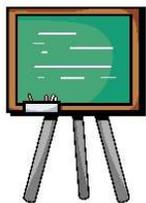
SOMMAIRE

Les champs des possibles

La synthèse de la concertation politique et citoyenne
Vers le scénario souhaité



Scénario 1 : Le tremblement de terre



Le cadre

Le territoire poursuit son développement actuel :

- Croissance démographique modérée (+0,2%/an) et vieillissement
- Un accroissement des flux domicile-travail en direction des espaces extérieurs (Suisse, Isère, Savoie et Haute-Savoie, Métropole lyonnaise)
- Une ville-centre dont le rayonnement s'étirole ce qui ne joue pas en faveur de l'attractivité globale du territoire
- Une problématique d'assainissement qui se résorbe dans le temps
- Un développement dual, entre un Valromey qui maintient sa population et un Bugey Sud plus dynamique
- Une vie associative présente mais qui s'essouffle

Le territoire n'est pas capable de fournir des capacités d'accueil pour les entreprises locales... et une entreprise historique décide de partir :

- Signal négatif pour l'écosystème industriel... à qui le tour ?
- Une hausse du chômage et d'une fragilité socio-économique
- Des actifs qui vont chercher à l'extérieur de l'emploi... et un habitat
- Une accélération du vieillissement de la population ...
- ... et des services et des équipements destinés aux actifs ou aux jeunes qui disparaissent
- Des espaces de vie vivotant

Le tremblement de terre



Scénario 2 : Notre ruralité intime

Le cadre

Le territoire s'organise autour d'une ruralité préservée qui s'ouvre avec parcimonie sur l'extérieur

Le territoire limite son développement démographique pour préserver son identité rurale en ciblant prioritairement le maintien des populations et des personnes qui acceptent de vivre loin des « bruits des villes »



Notre ruralité intime

Mot d'ordre : le localisme

Scénario 3 : La pyramide du Bugey

Le cadre

Le territoire s'organise autour de ses bassins d'emplois, interconnectés entre eux à l'échelle de tout le territoire

Le développement économique est la condition nécessaire pour assurer la dynamique vécue au sein des espaces de vie du territoire

Le territoire cherche à rayonner par une culture de l'offre à destination des actifs entre Lyon, l'Isère et le Genevois Français



La pyramide du Bugey

Mot d'ordre : le réseau

Scénario 4 : La vitrine Bugiste

Le cadre

Le territoire s'organise autour d'une ruralité intacte et innovante qui profite des évolutions des modes de vie et du regain de l'image d'une ruralité « ressourçante »

Les paysages, les espaces naturels et agricoles sont mis en valeur parce qu'ils sont intimement liés à la perception d'un cadre de vie qualitatif et de proximité

Le territoire s'inscrit comme un poumon vert et bleu dont l'aura rayonne par-delà le Bugey



La vitrine bugiste

Mot d'ordre : Résilience, respiration, génération

Les grands enjeux synthétisés issus des ateliers participatifs

Maintenir / accueillir les jeunes et les actifs

Offrir un parcours résidentiel en fonction des cycles de la vie

Conforter la vitalité de notre ruralité

Renforcer le rôle de moteur du développement de Belley

Structurer le territoire pour renforcer les liens de petites et grandes échelles

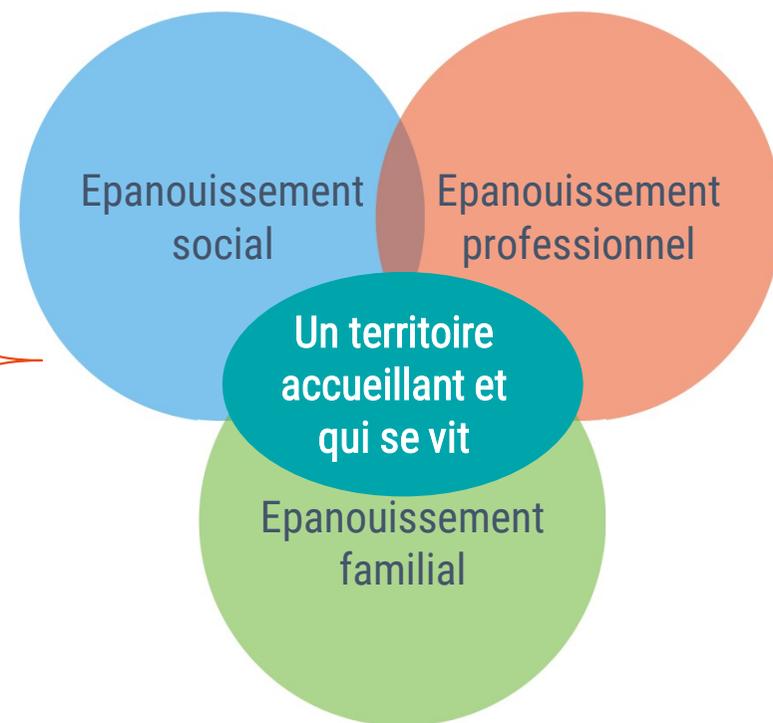
Diversifier les emplois à offrir sur le territoire

Améliorer les mobilités entre les lieux de vie et les lieux d'emplois et de services

Préserver les paysages naturels et agricoles

Préserver les identités architecturales de notre Bugey

Trouver un équilibre entre valorisation et préservation des ressources naturelles et paysagères



Les ingrédients souhaités par les élus pour le scénario souhaité

Diversification de l'emploi

Diversification de l'offre de logements pour des publics variés

Régénération urbaine (renouvellement urbain, réduction de la vacance de logement)

Formation initiale et continue

Equipements et services pour l'enfance et petite-enfance

Déploiement de circuits alimentaires de proximité et de l'économie circulaire

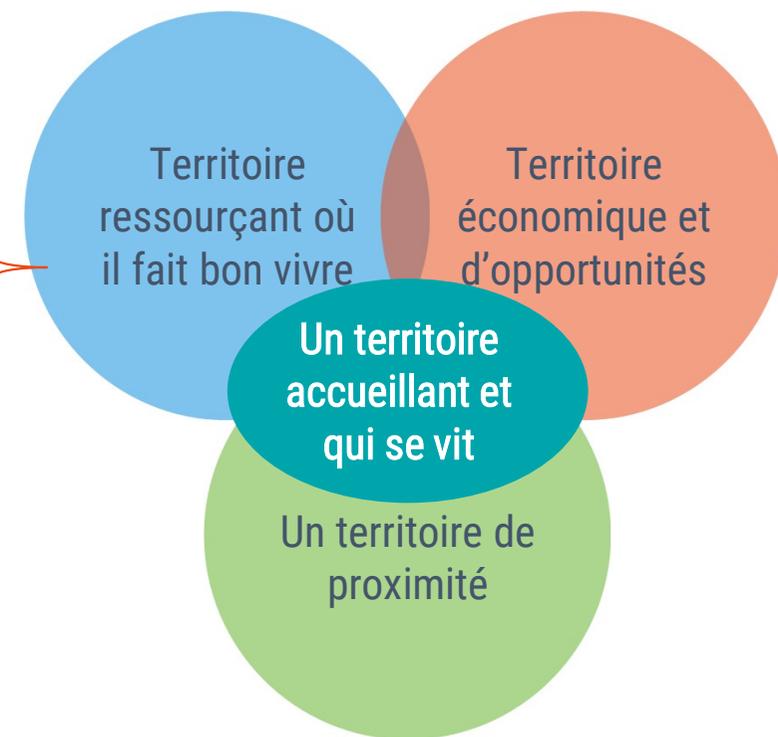
Rabattement des mobilités vers les pôles d'emplois et de services

Rabattement des mobilités vers les pôles d'emplois et de services

Préservation des paysages et des espaces naturels

Protection des architectures locales

Développement d'un tourisme durable (tourisme sportif, vert, 4 saisons, ...)



Le projet de territoire, socle du projet de développement du SCoT de la CC Bugey Sud

3 AXES	OBJECTIFS	ORIENTATIONS
1- REDYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	<p>1.1 - Stimuler la création d'emplois et accompagner les mutations structurelles du tissu économique</p> <p>1.2 - Donner à la ville-centre et au pôle d'appui les moyens de jouer leur rôle de locomotive du territoire</p> <p>1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel</p> <p>1.4 - Renforcer la visibilité du territoire et valoriser ses atouts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'offre de formation initiale et continue • Soutenir le tissu productif local • Améliorer la propension du territoire à consommer localement • Développer l'équipement numérique du territoire et les services associés • Soutenir la redynamisation de Belley et le réaménagement du centre-ville • Lutter contre la vacance du logement • Lutter contre la vacance du commerce • Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire • Diversifier l'offre d'habitat • Protéger et valoriser le patrimoine • Renforcer la promotion du territoire • Dynamiser l'économie touristique
2- PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE	<p>2.1 - Préserver les ressources et anticiper les effets du changement climatique</p> <p>2.2 - Organiser une mobilité plus durable</p> <p>2.3 - Promouvoir un aménagement du territoire respectueux de la hiérarchie et des équilibres du territoire et développer une stratégie de sobriété foncière</p> <p>2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la ressource en eau • Préserver la biodiversité • Anticiper les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt • Promouvoir les véhicules à faibles émissions • Développer l'usage des transports en commun • Déployer le Schéma Directeur des Mobilités Actives • Préserver les espaces agricoles et naturels • Développer de nouvelles formes urbaines moins consommatrices de foncier • Rapprocher l'habitat et l'emploi • Réserver les zones dédiées aux activités économiques strictement incompatibles avec l'habitat • Diminuer les consommations d'énergie • Développer la production d'énergies renouvelables locales
3- ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN	<p>3.1 - Articuler l'action des communes et l'action intercommunale</p> <p>3.2 - Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire</p> <p>3.3 - Renforcer les coopérations avec les territoires voisins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens entre les administrations intercommunales et communales • Compléter le Projet de Territoire par un Pacte Financier et Fiscal • Compléter le Projet de Territoire par un Pacte de Gouvernance • Organiser une seconde échelle de proximité : les bassins de services • Faire du Projet de Territoire un vecteur de sens • Identifier les politiques publiques nécessitant un volet interterritorial et nouer les partenariats correspondants

SOMMAIRE

Les champs des possibles

La synthèse de la concertation politique et citoyenne

Vers le scénario souhaité



La pyramide du Bugey, un territoire de lien, un territoire convivial

A l'image du Grand Colombier, le territoire est **une interface** entre l'Isère, la Savoie et l'Ain.

Sa topographie pourrait l'enclaver, pourtant le territoire de la CC Bugey Sud est **ouvert vers l'extérieur**.

Ses associations, son cadre de vie, son bassin d'emploi sont de ces forces que le territoire cultive.

Mais elles sont questionnées par des dynamiques et influences internes et externes plus ou moins heureuses. Ainsi le territoire se trouve à un **point de bascule**.

Deux choix s'offrent à lui :

- Poursuivre sa structuration en confortant les liens entre ses bassins de services pour unir ses atouts et être dans une démarche active ;
- Succomber aux sirènes de l'attentisme et être dans une position d'attente des opportunités.



Le souhait exprimé lors des ateliers avec les citoyens et les élus est celui d'un territoire qui renforce ses liens avec ses populations en leur offrant des possibilités de vivre et de grandir ici.

Le territoire choisi de proposer des solutions pour que les populations puissent s'épanouir au sein d'une ruralité qui continue à se vivre.

La pyramide du Bugey, un territoire de lien, un territoire convivial



La pyramide du Bugey, un territoire de lien, un territoire convivial

Un territoire à taille humaine qui se développe à partir de ses ressources locales

Une diversité paysagère et de morphologie qui structurent la manière de vivre

Une ruralité d'initiative grâce à son tissu associatif

Présence d'une ville centre qui concentre des fonctions de services et économiques importantes

Une palette de villes, villages, bourgs et hameaux qui inspirent une douceur de vivre

La pyramide du Bugey, un territoire de lien, un territoire convivial

Un territoire qui cherche à renforcer sa visibilité par un aménagement territorial qui valorise un triptyque local

Patrimoine naturel & bâti

Proximité

Economie



Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Les espaces paysagers, naturels comme bâtis, constituent :

- Un atout pour le territoire
- Une opportunité pour relever le défi de la transition écologique

L'enjeu est d'articuler protection des équilibres écologiques, architecturaux et développement territorial.

Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Le territoire est assis sur un socle paysager fait d'une mosaïque d'entité qui organise l'occupation des sols.

Ce socle représente l'un des trépieds de son attractivité car il reflète une qualité du cadre de vie autour de laquelle les populations aiment à vivre et fréquenter.

... mais l'impact du développement urbain pèse sur ces paysages naturels, réceptacles des ressources naturelles, et bâtis, au point de brouiller leur lisibilité et altérer leurs fonctionnalités.



- *Maintien de la diversité paysagère*
- *Valorisation des paysages*
- *Accompagnement des projets urbains*
- *Prise en compte de la fragilité des ressources naturelles*

Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Caractériser et mettre en valeur le grand paysage

En transversalité avec le label Ville d'Art et d'Histoire

Valoriser les paysages naturels composant le socle du territoire

- Préserver et valoriser les points de vue et les grandes perspectives
- Améliorer les transitions paysagères entre éléments urbains et naturels
- Regagner et recomposer les paysages dégradés (entrées de ville, traversées urbaines, ...)
- Assurer la lisibilité des grands paysages et circonscrire les fermetures paysagères

Protéger et structurer les trames écologiques

- Protéger les continuités écologiques verte et bleues
- Préserver les réservoirs de biodiversité
- Préserver et valoriser les milieux humides
- Protéger les espaces agricoles, supports de biodiversité

Redécouvrir les architectures et les patrimoines bugistes comme révélateur d'une identité bas-bugiste

- S'appuyer sur la diversité architecturale pour renforcer l'attractivité du territoire
- Valoriser le grand patrimoine
Poursuivre la mise en valeur du patrimoine ordinaire
- Construire le patrimoine de demain

Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Gagner la bataille de la transition écologique et énergétique

Penser l'aménagement résilient

- Conforter la place de la nature dans les trames urbaines
- Favoriser la désimperméabilisation des sols
- Faciliter une évolution du bâti existant dans le respect des formes patrimoniales (réhabilitation, rénovation, changement de destination, ...)

Engager la transition énergétique

- Promouvoir le développement des énergies renouvelables (solaire, récupération de la chaleur fatale, filière bois-énergie, ...)
- Appuyer la rénovation thermique du bâti et le bioclimatisme

Renforcer la résilience du territoire en faveur de la sécurité et santé humaine

- Contribuer au défi du réchauffement climatique (séquestration carbone, diminution des GES, ...)
- Limiter l'exposition des populations aux risques d'inondation, de ruissellement, de mouvement de terrain, d'éboulement, ...
- Améliorer la qualité de l'air
- Renforcer l'accès aux espaces naturels

Définir une approche durable des ressources naturelles

- Poursuivre l'amélioration de la gestion et de la collecte des eaux usées et pluviales
- Limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols
- Développer la régénération territoriale (recyclage urbain, déchets, matériaux issus de l'exploitation des carrières, ...)

Un territoire acteur de la proximité

Le territoire est constitué de 3 espaces de vie (ou bassins de services) complémentaires devant être vecteurs d'une attractivité commune et recherchée collectivement. Il en va du maintien d'une ruralité vivante et accueillante. D'une ruralité qui se transmet aux populations. Sans quoi, le territoire deviendrait une « annexe dortoir » des bassins d'emplois métropolitains et agglomérés voisins en croissance.

L'enjeu est d'organiser le développement territorial à partir d'espaces structurants et complémentaires. L'offre de services et leur qualité sont les ciments pour maintenir les jeunes et conserver cette notion de vitalité locale/territoriale.

Un territoire acteur de la proximité

Le projet de territoire de la CC Bugey Sud place la proximité comme une valeur forte.

Il met en avant un territoire composé de bassins de services qui s'organisent pour accompagner les besoins des populations.

Il s'agit de proposer une organisation territoriale qui renouvelle sa vision de la proximité à l'égard de l'habitat et des services et qui cherche à maintenir le bassin d'emploi belleysan comme un pôle de développement à l'interface de 4 départements.



- *Renouvellement de la capacité d'accueil du territoire dans son ensemble*
- *Renforcement des fonctions et services nécessaires au quotidien des populations*
- *Reconquête d'une population plus jeune*
- *Amélioration durable du cadre de vie*
- *Conforter les centres villes et villages*

Un territoire acteur de la proximité

Organiser la proximité pour mieux rayonner

Faire émerger des polarités fonctionnelles au sein de bassins de services structurants

- Renforcer les bassins de services par un réseau de polarités complémentaires

Organiser les chaînes de mobilités de petite et grande échelle

- Organiser une offre de rabattement depuis les principales polarités
- Répondre aux besoins diffus de déplacement (TAD, liaisons douces, usages collectifs de la voiture, ...)

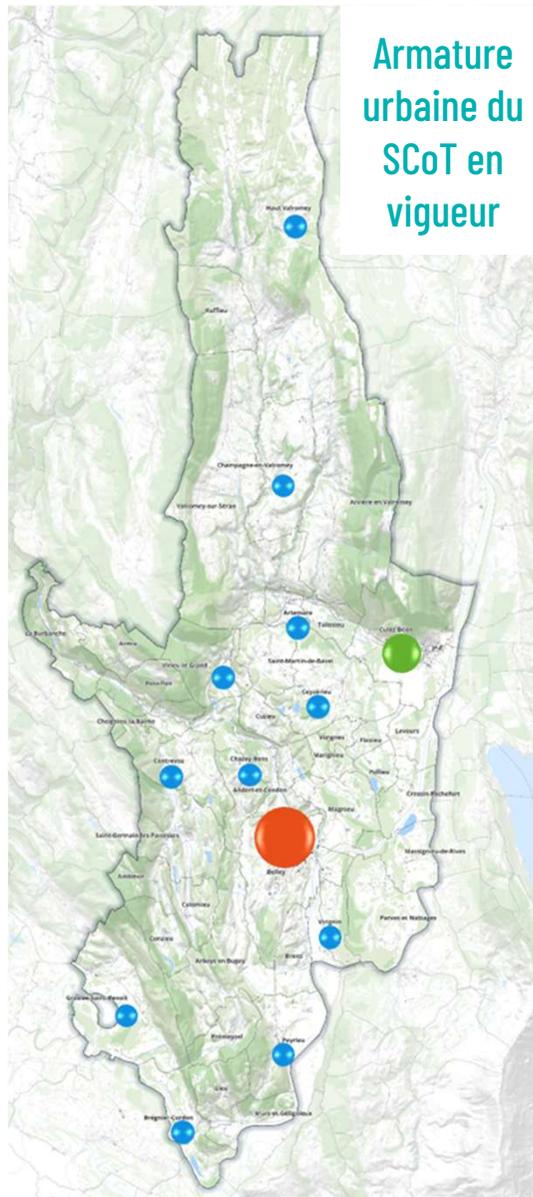


Un territoire acteur de la proximité

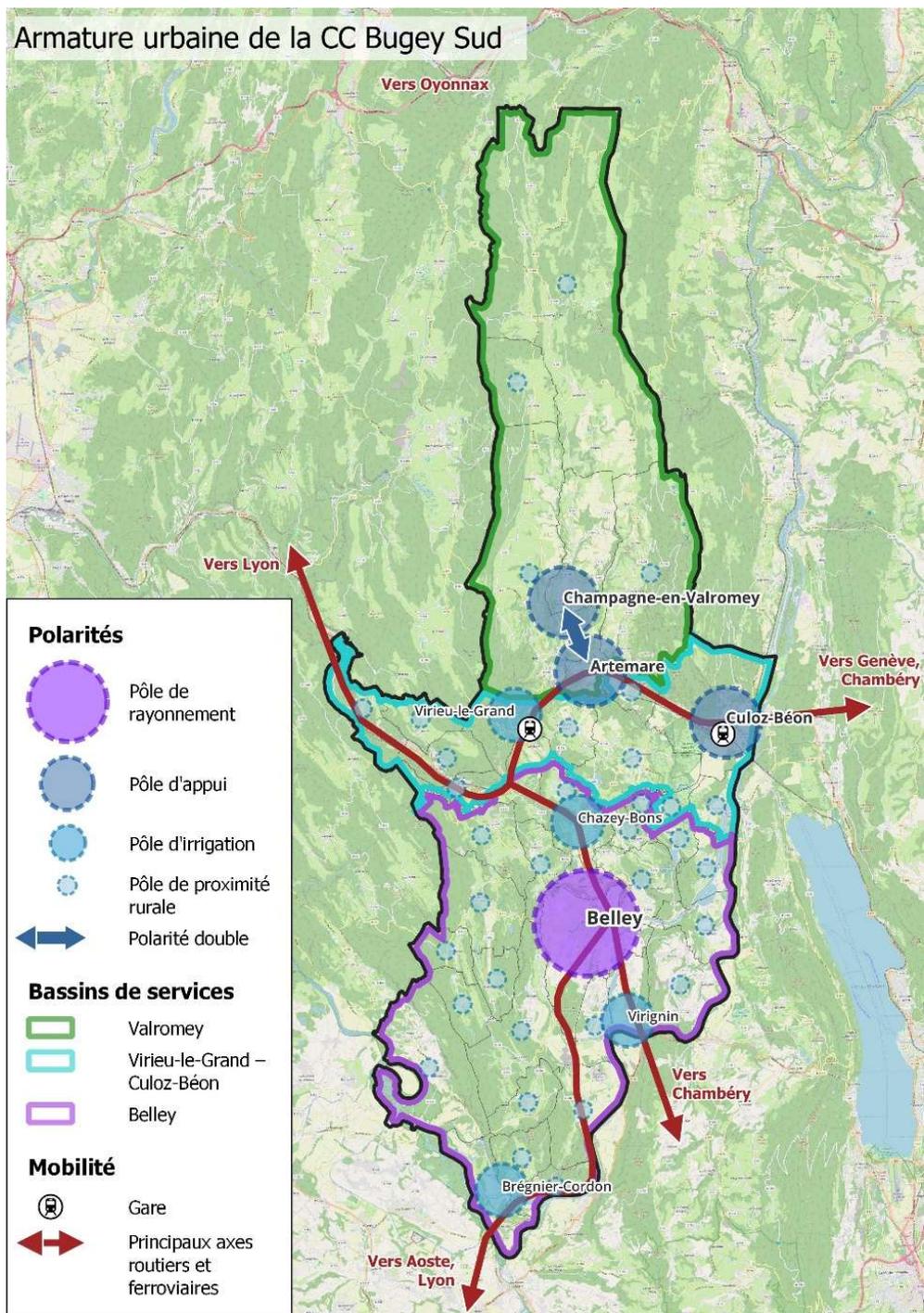
LES BASSINS DE SERVICES



Armature urbaine du SCoT en vigueur



Armature urbaine de la CC Bugey Sud



Un territoire acteur de la proximité

Choisir le Bas Bugéy pour sa qualité de vie

Renouveler les conditions d'accueil au travers d'un habitat diversifié

- Favoriser le mieux vivre dans son logement
- Offrir un parcours résidentiel pour tous
- Répondre aux besoins spécifiques en hébergement (seniors, jeunes actifs, apprentis, ...)

Conforter le commerce dans son rôle social

- Favoriser le maintien et le renouvellement du commerce de première proximité
- Stopper les extensions des zones commerciales

Accompagner de manière qualitative le développement urbain

- Composer un projet urbain en lien avec les caractéristiques d'implantation des bourgs et villages
- Etudier la sensibilité paysagère avant toute nouvelle implantation
- Protéger les coupures vertes d'urbanisation

Donner une liberté de choix aux populations par les services

- Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire
- Déployer une offre culturelle en réseau
- Redynamiser par la mixité des fonctions dans les centres villes et villages



Un territoire acteur de son développement

La qualité du cadre de vie est intimement liée à la présence de l'emploi.
Fort d'une industrie variée, le tissu économique est confronté à un vieillissement de ses actifs et à une problématique de transmission de savoir-faire qui a fait la force de son attractivité économique.
Le bassin d'emploi de Belley constitue un centre névralgique que le territoire entend préserver.

L'enjeu est de redonner de l'élan à l'attractivité économique en cherchant à maintenir les savoir-faire et à diversifier les activités économiques pour donner corps à une attractivité globale du territoire.

Un territoire acteur de son développement

Le territoire s'est doté d'un schéma de développement économique qui organise les objectifs à mettre en œuvre à l'avenir.

Le SCoT s'appuie sur ce document en mettant en avant les liens étroits entre l'économie et le territoire.

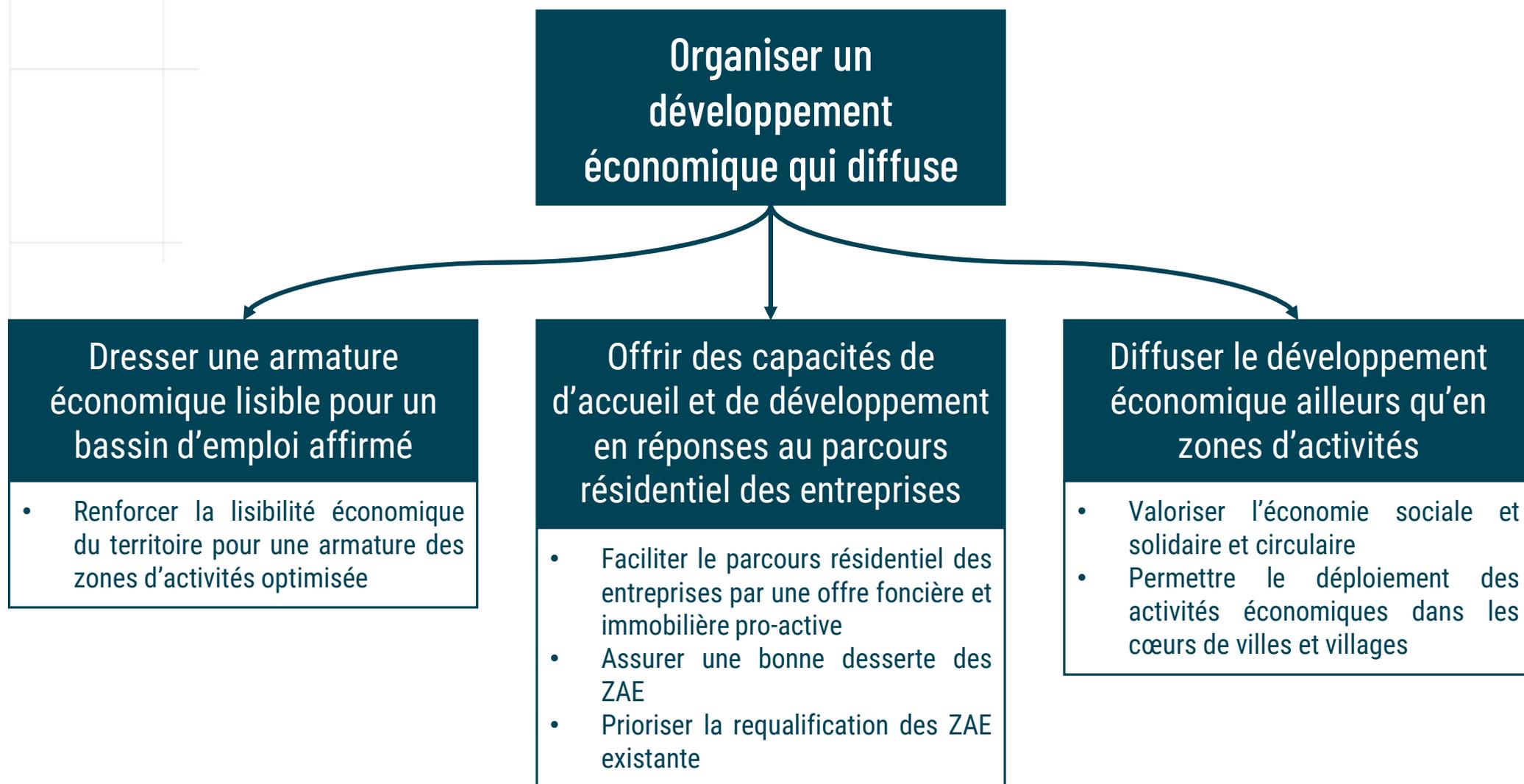
L'accent est mis sur la valorisation des ressources économiques locales, tant primaires, touristiques, industrielles, artisanales et résidentielles.

Il est question de redonner à l'économie son rôle de marqueur territorial.

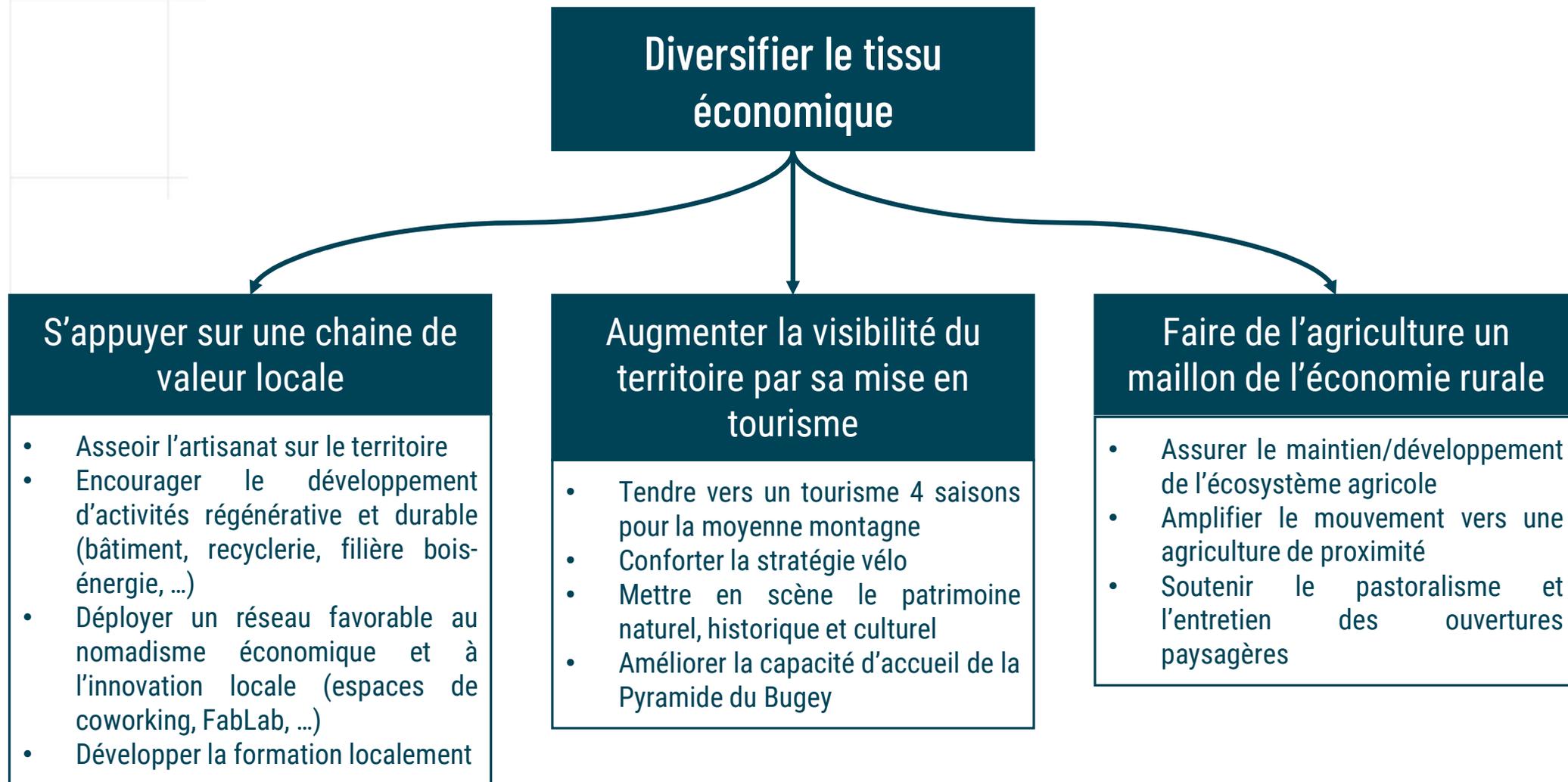


- Renouvellement de la capacité d'accueil économique du territoire dans son ensemble*
- Diversification de l'emploi*
- Coexistence d'une économie localiste et de grande échelle*
- Renforcement de la formation*

Un territoire acteur de son développement



Un territoire acteur de son développement



Synthèse

	Scénario souhaité	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	SCoT en vigueur
Population	36 878	36 150	37 996	36 878	50 600
<i>Variation 2025-2045</i>	2 489	1 761	3 607	2 489	5 900
<i>Taux de variation annuel</i>	0,35%	0,25%	0,50%	0,35%	1,10%
<i>Rythme annuel</i>	124	88	180	124	500
<i>Taille des ménages</i>	2,00	1,89	2,02	1,98	2,05
Logement	22 260	23 506	22 489	22 671	48 601
<i>A construire</i>	2 042	3 253	2 296	2 413	7 500
<i>Rythme annuel</i>	102	163	115	121	375
<i>densité (lgts/ha) en extension enveloppe urbaine existante</i>	20	18	22	20	17
Emploi	13 430	12 528	13 889	12 967	35 508
<i>Variation 2025-2045</i>	974	535	1 896	974	5 000
<i>Rythme annuel</i>	49	27	95	49	250
<i>Taux de concentration de l'emploi</i>	89%	86%	89%	87%	93%
Utilisation du tissu urbain					
<i>Besoin pour l'habitat dans l'enveloppe urbaine</i>	50%	40%	45%	50%	40%
<i>Besoin pour les activités économiques dans l'espace mixte</i>	65%	65%	65%	70%	40%
Surfaces en extension en ha	72	121	84	77	372
<i>Habitat</i>	51	108	57	60	255
<i>Parcs d'activités</i>	21	13	27	17	117



Construction de logements par type de polarité

	Logements à construire			Logements à construire en extension			Densité	Consommation ENAF (ha)		
	2025-2035	2035-2045	2025-2045	2025-2035	2035-2045	2025-2045		2025-2035	2035-2045	2025-2045
Pôle de rayonnement	272	245	517	136	123	259	35	4	4	7
Pôle d'appui	209	159	368	105	80	184	25	4	3	7
Pôle d'irrigation	201	178	379	101	89	190	20	5	4	9
Pôle de proximité rural	441	337	778	221	169	389	15	15	11	26
Total	1 123	919	2 042	562	460	1 021	20	55	45	50

Construction de logements par bassin de service

Logements à construire	Logements à construire			Logements à construire en extension			Densité	Consommation ENAF (ha)		
	2025-2035	2035-2045	2025-2045	2025-2035	2035-2045	2025-2045		2025-2035	2035-2045	2025-2045
Bassin de services Virieu-le-Grand/Culoz-Béon	228	191	419	114	96	210	20	6	5	10
Bassin de services Valromey	179	146	325	90	73	163	19	5	4	9
Bassin de services Belley	716	582	1 298	358	291	649	20	18	15	32
Total	1 123	919	2 042	562	460	1 021	20	28	23	51

Résorption de la vacance
Passage de 10,1% du taux de vacance à 8,8% sur 20 ans.

Compte tenu de la vétusté des logements, des opérations en neuf sont nécessaires pour être attractifs
33% de logements construits avant 1969



MERCI DE
VOTRE ATTENTION !

